Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
30/03/2018	30/03/2018	2018-0062

1. Intitulé du projet

EXTENSION DES LOCAUX DE LA SOCIETE TUBOLASER

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale D'HALLUIN ET ASSOCIES

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale M. Benoît D'HALLUIN

RCS / SIRET 4 5 8 5 0 3 4 4 8 0 0 0 5 2 Forme juridique SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie *(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)*
catégorie n°39	Surface de plancher > 10000m² Surface de terrain < 10ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Extension d'un bâtiment d'activité existant et en cours d'exploitation

Sur un bâtiment existant de 16581m² de SP décomposé en 15784m² d'atelier et entrepôt et 787m² de bureau et locaux sociaux, le projet consiste à créer une surface totale de 751m² supplémentaire (+4.5%) dont 469m² d'atelier (< +3%) et 283m² de bureaux et locaux sociaux (+36%).

Modification du nombre de places de stationnement : le bilan des places supprimées et créées tient compte de la modification du bâti envisagé par la présente demande de permis de construire

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Développement de la société et amélioration des conditions de travail actuelles.

Essentiellement destiné à la branche TUBOLASER de la société D'HALLUIN ET ASSOCIES, cette extension répond à une augmentation de la production et du stockage et surtout à une amélioration des surfaces de bureaux et qualités des locaux sanitaires et sociaux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'extension est un volume de même nature que l'existant et sera accolé à celui-ci.
L'exploitation du bâtiment ne sera pas interrompue pendant la phase de construction

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La société TUBOLASER qui exploite actuellement le bâtiment existant est une société spécialisée dans la découpe au laser de pièces métalliques.
La future extension lui permettra de se développer dans les meilleures conditions

Cette extension est constituée au RDC par une nouvelle zone d'entreposage pour l'atelier adjacent, une zone d'accueil et des locaux sociaux, tandis qu'à l'étage, on retrouvera une seconde zone de locaux sociaux ,des bureaux et salles de réunions à l'usage exclusif du personnel de ladite société.

Cette extension sera donc en liaison directe avec l'existant et le tout fonctionnera donc à terme comme un seul et même ensemble.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de permis de construire déposé le 04/12/2017

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
dimensions hors-tout de l'extension = L x l x H = 32.85 x 15.45 x 7.75m	en m
Surf. de plancher projetée : +752m² soit +4.5% (Surf. de plancher existante : 16581m²)	en m²
Surf. d'emprise projetée : +427m² soit +2.6% (Surf. d'emprise existante : 16592m²)	en m²
stationnement existant avant travaux : 37 places	nbre de places
stationnement à l'issue des travaux : 62 places soit 25 places créées	nbre de places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

312 rue de la Louvière
CRT LILLE-LESQUIN
59273 FRETIN

Coordonnées géographiques[1] **Long.** _ _ ° _ _ ' _ _ "_ **Lat.** _ _ ° _ _ ' _ _ "_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : **Long.** _ _ ° _ _ ' _ _ "_ **Lat.** _ _ ° _ _ ' _ _ "_

Point d'arrivée : **Long.** _ _ ° _ _ ' _ _ "_ **Lat.** _ _ ° _ _ ' _ _ "_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? **Oui** [X] **Non** [ ]

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** [ ] **Non** [X]

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	**Oui**	**Non**	**Lequel/Laquelle ?**
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	La commune dans laquelle se trouve le projet est en zone de sismicité 2 (faible) selon l'article D. 563-8-1 du Code de l'Environnement. L'extension représentant une surface de plancher inférieure à 30% de la surface existante, le projet est donc considéré comme étant une extension d'un bâtiment existant de catégorie d'importance II. Dans ce cas et selon l'arrêté du 22 /10/2010 modifié (relatif à la classification et aux règles de construction parasismique applicables aux bâtiments de la classe dite à « risque normal »), aucune disposition parasismique n'est exigée.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	pas d'augmentation du trafic actuellement existant
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒ ☐	☐ ☒	enseigne lumineuse sur façade
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	eaux usées / eau vannes : pas d'aggravation des rejets existants
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Etant donné que le projet n'est qu'une extension aux dimensions réduites des bâtiments existants et qu'il ne modifie pas l'activité en cours d'exploitation de façon notable, il n'est pas nécessaire qu'il fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié** ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories *5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux *5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

Fait à Lesquin le 30/03/2018

Signature

S.A. D'HALLUIN et ASSOCIES
CRT de LILLE-LESQUIN
Rue de la Louvière - B.P. 304
59813 LESQUIN CEDEX
Siret N° 458 503 448 00052

D'HALLUIN ET ASSOCIES

BP 304
59813 LESQUIN

SOCIETE TUBOLASER
EXTENSION DES LOCAUX

312 RUE DE LA LOUVIERE
CRT LILLE LESQUIN
59273 FRETIN

PC1	
PC2	
PC3	
PC4	
PC5	
PC6	
PC7	
PC8	

Examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

AGENCE
PERRISSIN
& SAILLY
ARCHITECTES

90 Rue du Bloc
59500 DOUAI
Tél. :03 27 92 92 27
Fax : 03 27 96 01 01
E-Mail : s2p@s2p-archi.com

17-32

PC

A	16/03/2018	G	
B		H	
C		I	
D		J	
E		K	
F		L	

PERRISSIN & SAILLY
ARCHITECTES
90 rue du Bloc - 59500 DOUAI
(T) 03 27 92 92 27 - (F) 03 27 96 01 01
E-mail : s2p@s2p-archi.com
RCS DOUAI : 352 136 451 000 23

PROJET

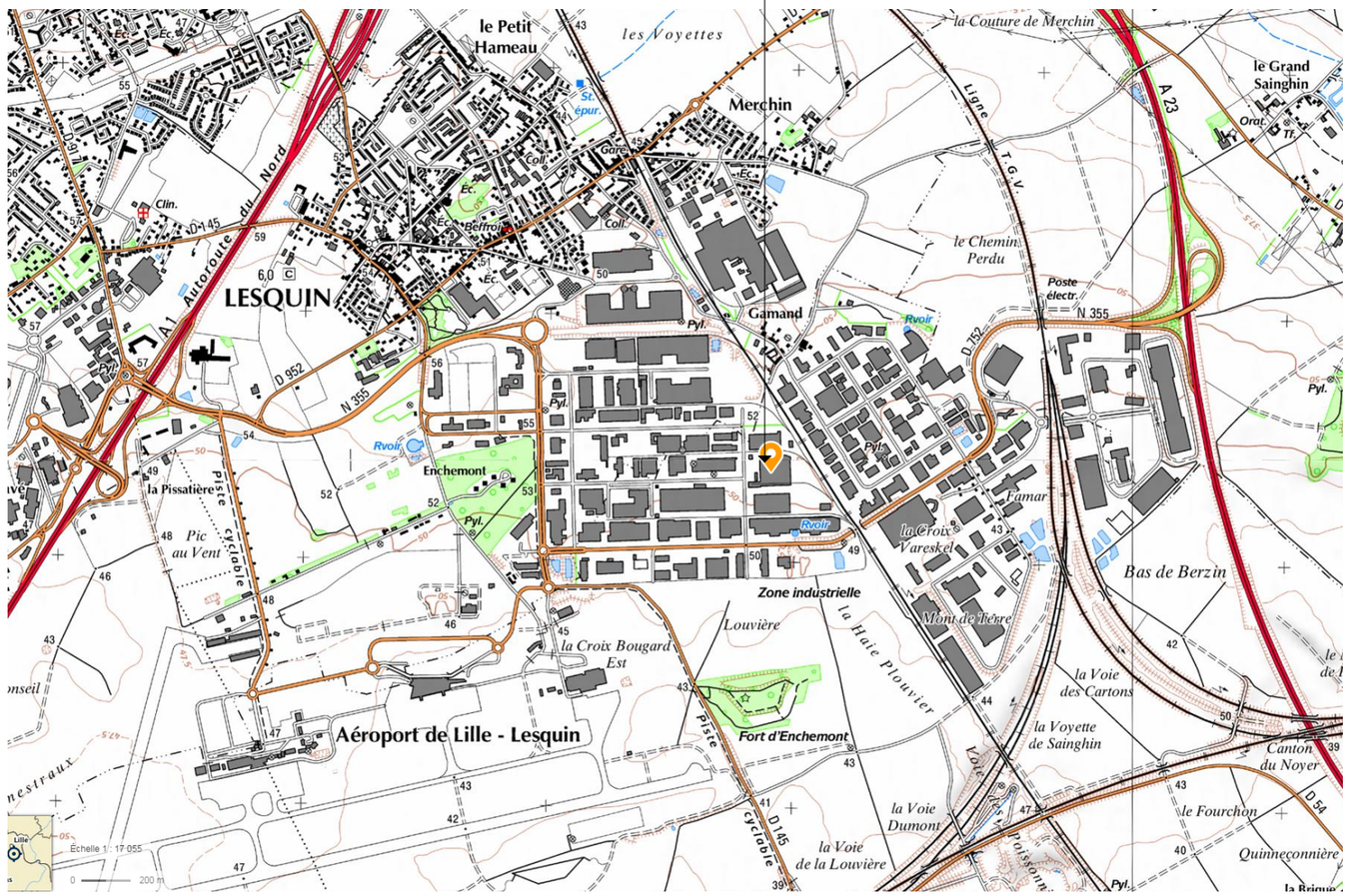

SITUATION IGN 1:25000

D'HALLUIN ET ASSOCIES BP 304 59813 - LESQUIN	**SOCIETE TUBOLASER** **EXTENSION DES LOCAUX** 312 Rue de la Louvière 59273 - FRETIN	**PLAN DE SITUATION** **17-32 - PC-02** **2**	**AGENCE PERRISSIN & SAILLY ARCHITECTES** 90 rue du Bloc - 59500 DOUAI T : 03 27 92 92 27 s2p@s2p-archi.com

VUE AERIENNE 1 ETAT ACTUEL

VUE AERIENNE 1 ETAT FUTUR

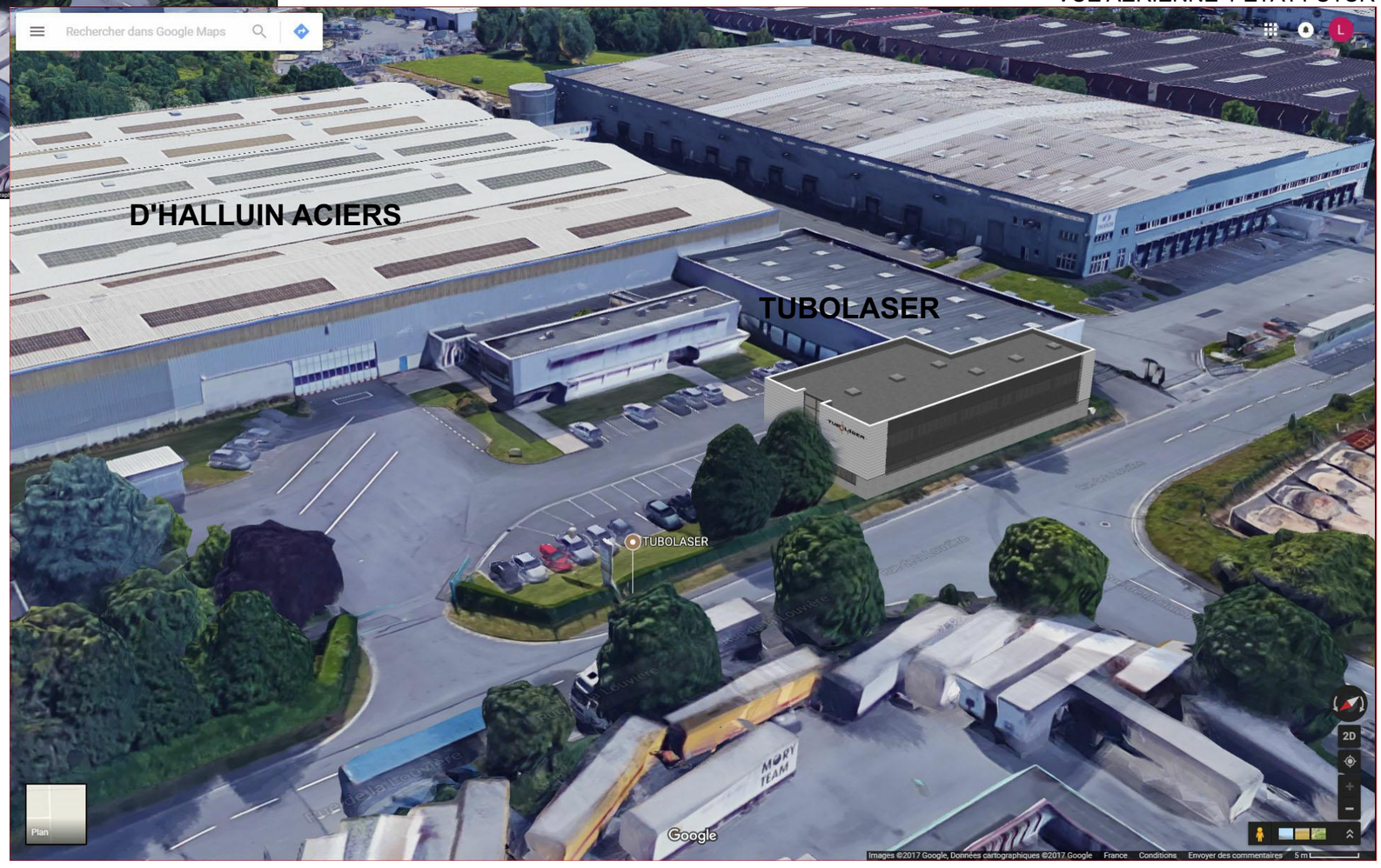

D'HALLUIN ET ASSOCIES BP 304 59813 - LESQUIN	**SOCIETE TUBOLASER** **EXTENSION DES LOCAUX** 312 Rue de la Louvière 59273 - FRETIN	**INSERTION DANS LE SITE 1** **17-32 - PC-03** 3	**AGENCE PERRISSIN & SAILLY ARCHITECTES** 90 rue du Bloc - 59500 DOUAI T : 03 27 92 92 27 s2p@s2p-archi.com

VUE AERIENNE 1 ETAT ACTUEL

VUE AERIENNE 1 ETAT FUTUR

D'HALLUIN ET ASSOCIES BP 304 59813 - LESQUIN	**SOCIETE TUBOLASER** **EXTENSION DES LOCAUX** 312 Rue de la Louvière 59273 - FRETIN	**INSERTION DANS LE SITE 2** **17-32 - PC-04** 3	**AGENCE PERRISSIN & SAILLY ARCHITECTES** 90 rue du Bloc - 59500 DOUAI T : 03 27 92 92 27 s2p@s2p-archi.com

VUE 3 ETAT ACTUEL

VUE 3 ETAT FUTUR

D'HALLUIN ET ASSOCIES

BP 304
59813 - LESQUIN

SOCIETE TUBOLASER
EXTENSION DES LOCAUX

312 Rue de la Louvière
59273 - FRETIN

INSERTION DANS LE SITE 3
17-32 - PC-05

3

AGENCE PERRISSIN & SAILLY ARCHITECTES

90 rue du Bloc - 59500 DOUAI
T : 03 27 92 92 27
s2p@s2p-archi.com

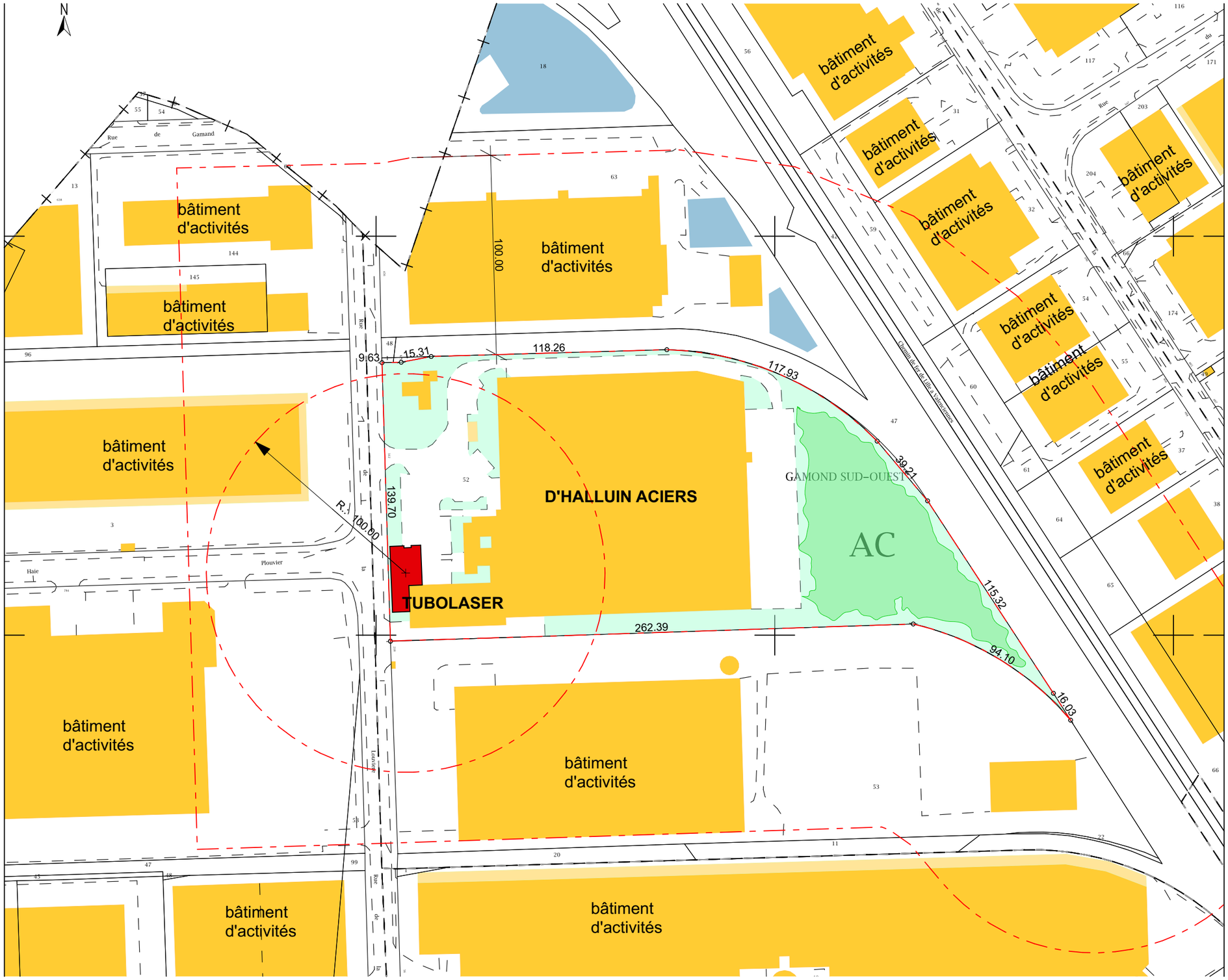

D'HALLUIN ET ASSOCIES BP 304 59813 - LESQUIN	**SOCIETE TUBOLASER** **EXTENSION DES LOCAUX** 312 Rue de la Louvière 59273 - FRETIN	**PLAN DES ABORDS DU PROJET** **17-32 - PC-06** **5**	**AGENCE PERRISSIN & SAILLY ARCHITECTES** 90 rue du Bloc - 59500 DOUAI T : 03 27 92 92 27 s2p@s2p-archi.com

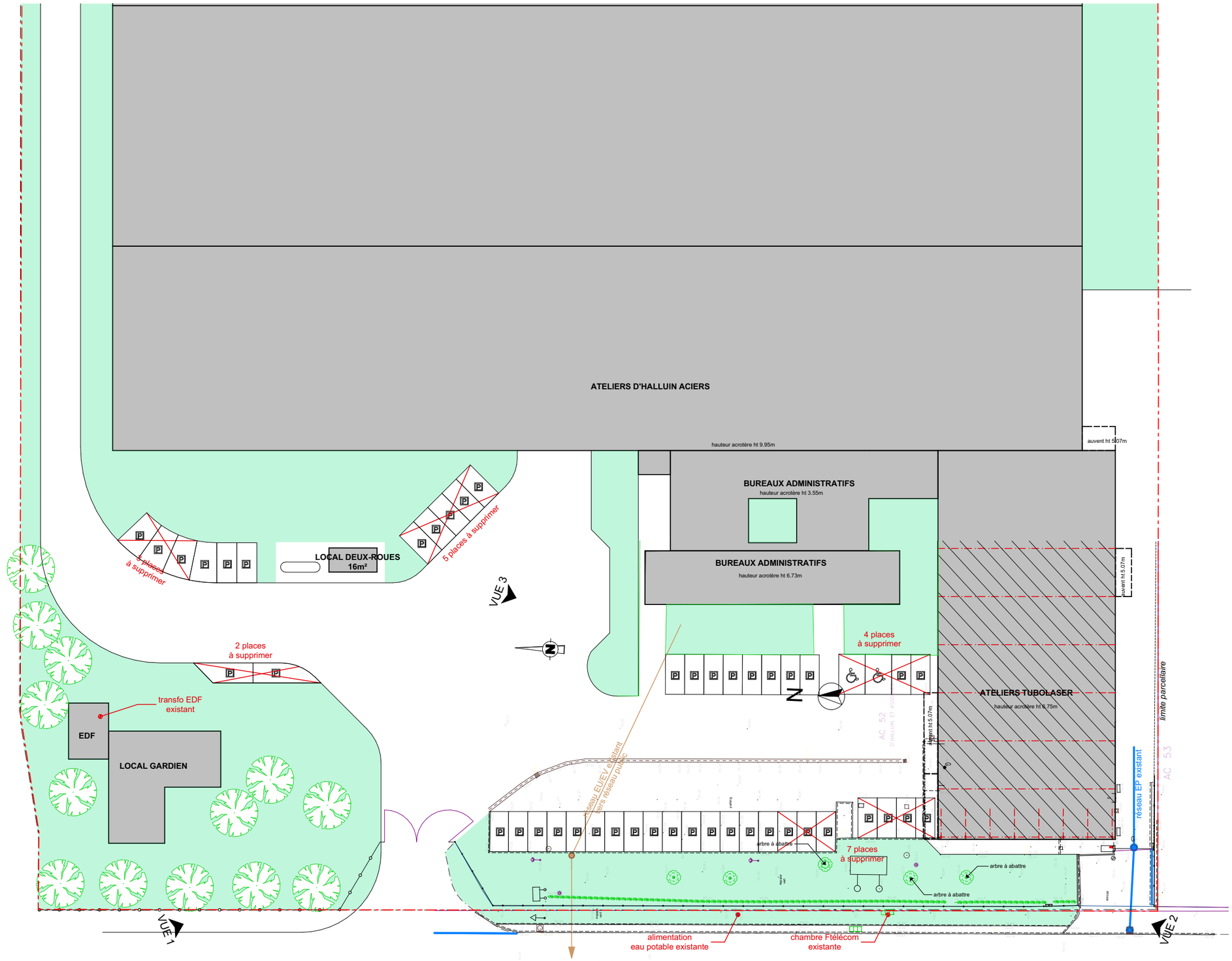

PLAN DE MASSE EXISTANT

1:500

D'HALLUIN ET ASSOCIES BP 304 59813 - LESQUIN	**SOCIETE TUBOLASER** **EXTENSION DES LOCAUX** 312 Rue de la Louvière 59273 - FRETIN	**PLAN DE MASSE EXISTANT** **17-32 - PC-07**	**AGENCE PERRISSIN & SAILLY ARCHITECTES** 90 rue du Bloc - 59500 DOUAI T : 03 27 92 92 27 s2p@s2p-archi.com

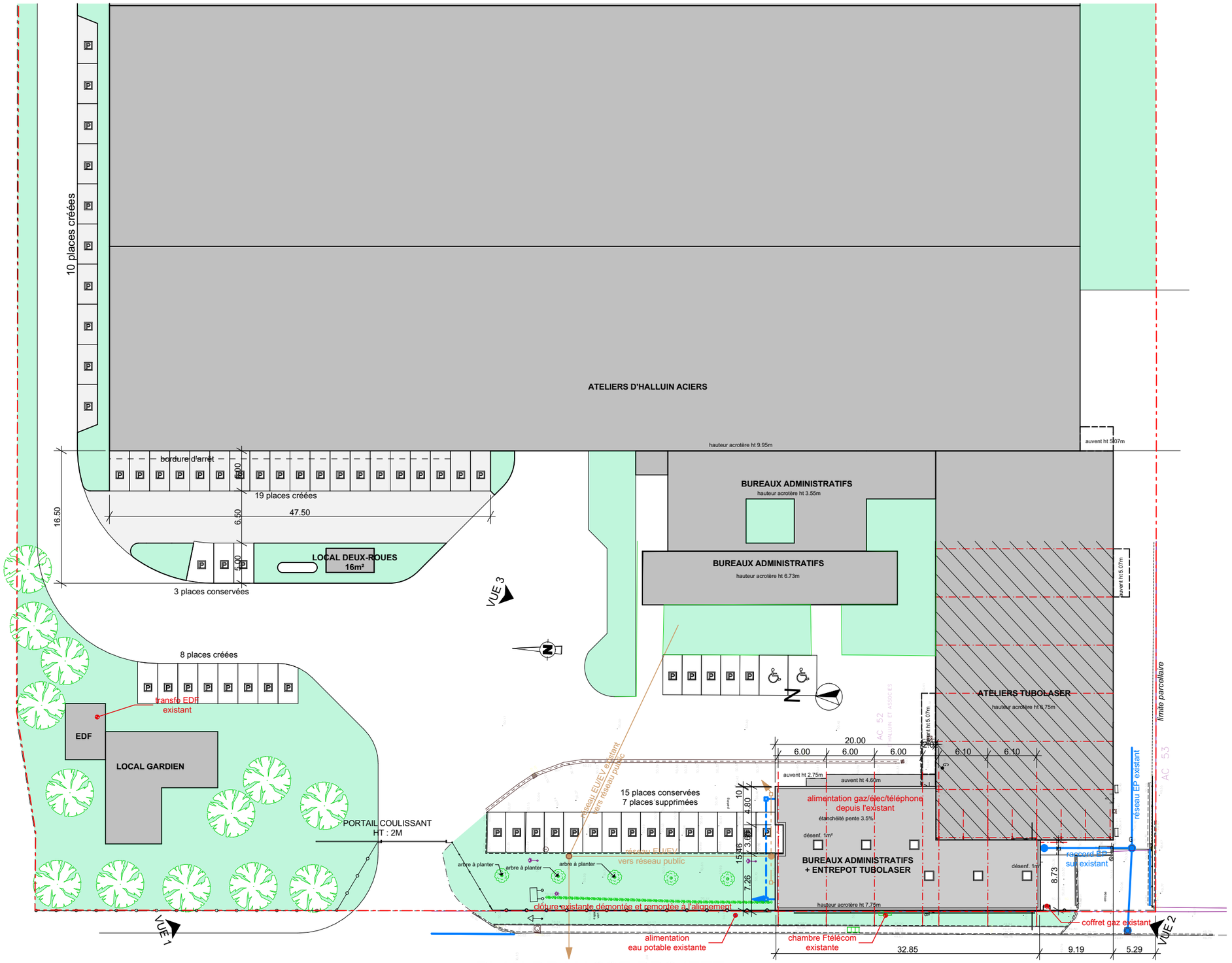

PLAN DE MASSE PROJETE

1:500

D'HALLUIN ET ASSOCIES BP 304 59813 - LESQUIN	**SOCIETE TUBOLASER** **EXTENSION DES LOCAUX** 312 Rue de la Louvière 59273 - FRETIN	**PLAN DE MASSE PROJETE** **17-32 - PC-08** **PC2**	**AGENCE PERRISSIN & SAILLY ARCHITECTES** 90 rue du Bloc - 59500 DOUAI T : 03 27 92 92 27 s2p@s2p-archi.com

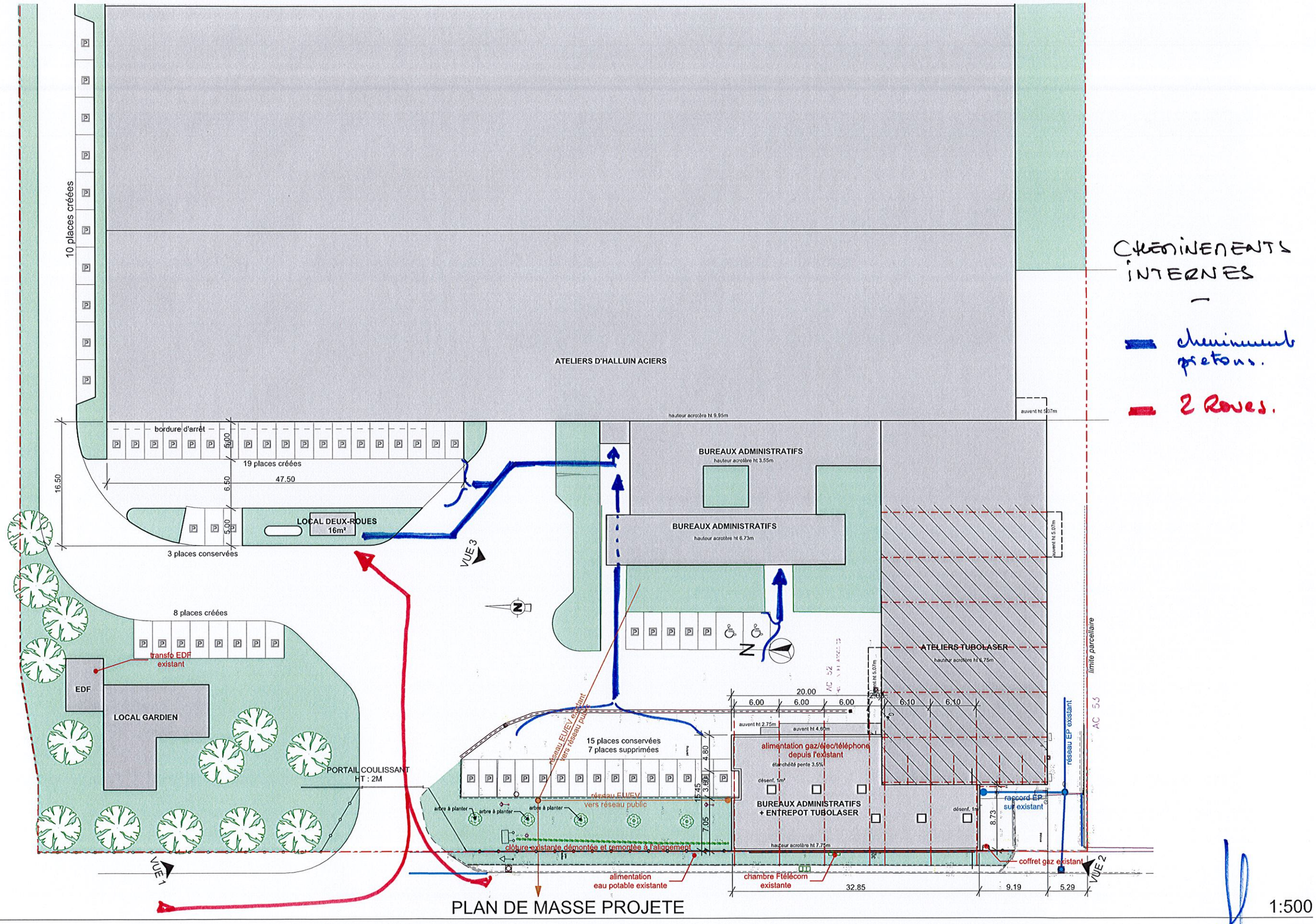

CHEMINEMENTS INTERNES

— cheminement piétons.

— 2 Roues.

PLAN DE MASSE PROJETE 1:500

D'HALLUIN ET ASSOCIES BP 304 59813 - LESQUIN	**SOCIETE TUBOLASER** **EXTENSION DES LOCAUX** 312 Rue de la Louvière 59273 - FRETIN	**PLAN DE MASSE PROJETE** **17-32 - PC-04** **PC2**	**AGENCE PERRISSIN & SAILLY ARCHITECTES** 90 rue du Bloc - 59500 DOUAI T : 03 27 92 92 27 s2p@s2p-archi.com